

Le bulletin d'information de l'Association du Réseau des Systèmes d'Information Environnementale

Sommaire

L'INVITE DE FEHY

Le réseau des Parcs et Réserves de Madagascar a 23 ans : place de la recherche, des connaissances et des informations environnementales 1

LE BE DE L'ARSIE

Le Bureau Exécutif à son deuxième mandat 1

ACTUS DES COMMISSIONS

Statistiques d'accès à www.arsie.mg des 12 derniers mois 1

Domaines/pays visiteurs Top 20 2

LES INFOS

Déclarations de Rio +20 2

Intégration du Centre de Ressources Scientifiques pur l'Agriculture et l'Environnement CeRSAE au sein du FOFIFA 3

Carte de changement de la couverture des forêts naturelles à sa deuxième mise à jour bientôt publiée 3

METADONNEES

Situation des métadonnées 3

CONNAISSEZ-VOUS?

Le Muséum National d'Histoire Naturelle et Madagascar, une histoire de plus de 350 ans 4

LES www de Fehy

<http://www.vahatra.mg/malagasynature.html> 4

<http://www.humanima.com/decouverte/fr/article/madagascar> 4

<http://www.banquemonde.org/.../in-madagascar-natural-resource-management> 4

CHARTRE DE L'ARSIE

RAPPEL DU PRINCIPE 3 (SUITE) 4



L'Invité de Fehy

Le réseau des Parcs et Réserves de Madagascar avec ses 23 ans d'existence, illustre de manière remarquable la grande diversité des habitats et de la biodiversité de Madagascar. La représentativité maximum des écosystèmes et des espaces protégés est le résultat d'études scientifiques continues dont le dynamisme se mesure à l'aune de l'extension et de la création de nouvelles aires protégées pour améliorer cette représentativité.

A l'image du Parc National marin de Nosy Tany Kely qui est déjà autonome financièrement, la pérennisation financière du réseau entier est désormais un défi stratégique à moyen terme via la promotion de l'écotourisme dans les Parcs Nationaux.

Il est cependant clairement établi que la Recherche et les connaissances scientifiques sont dans un premier temps, à l'origine de la constitution du réseau des Parcs et Réserves malgaches, et dans un deuxième temps à la base des décisions de leurs gestions.

Aussi, pour les besoins du réseau des Parcs et Réserves, les informations scientifiques sur la biodiversité, les habitats les écosystèmes et leurs menaces sont identifiées, collectées, classées et organisées avec l'objectif premier de les rendre utiles aux décisions de gestion des Parcs et Réserves.

L'ARSIE, Association du Réseau des Systèmes d'Information Environnementale à Madagascar, a aussi fait sien cet important objectif. Cela conforte Madagascar National Parks qui en est membre animateur à part entière, et qui dispose d'informations scientifiques de qualité et mises à jour, notamment pour les besoins d'exécution des

Plans d'Aménagement et de Gestion des Parcs et Réserves de Madagascar.

Au nom de Madagascar National Parks, membre et utilisateur comblé, je salue le travail inlassable du Bureau Exécutif de l'ARSIE pour pérenniser les acquis, et l'Equipe de FEHY, bulletin de liaison de l'Association, pour la veille et l'organisation des informations au bénéfice des membres. Et que 2013 soit une année techniquement et financièrement faste pour l'ARSIE.

Guy Suzon Ramangason, Directeur Général de Madagascar National Parks

Le BE de l'ARSIE

Le Bureau Exécutif à son deuxième mandat

L'ARSIE a tenu le 28 Mars 2013 son assemblée générale ordinaire AGO à son siège au Foiben-taosarintanin'i Madagasikara FTM –Ambanidia Antananarivo.

L'ordre du jour a porté sur les rapports morales et financiers 2012, le renouvellement du mandat du BE et divers.

L'alimentation de sa base de métadonnées en ligne qui constitue la singularité de l'association a connu une augmentation de 1426 métadonnées grâce à un partenariat avec l'Office National pour l'Environnement ONE dans le cadre du projet d'atlas des lémuriens de Madagascar soutenu financièrement par la Fondation JRS Biodiversity.

Sur le plan financier, les activités ont été entreprises en fonction des recettes pour éviter un résultat déficitaire en fin d'année d'exercice.

Le BE est réélu pour son deuxième (et fin) mandat 2013/2014 avec un nouveau conseiller en la personne de M.Robert Razafy Andrianarivo de l'Institut Supérieur en Sciences de l'Environnement et de Gestion ISSEG.

Enfin, l'AGO a défini une nouvelle catégorie de cotisation et d'adhésion applicable aux plateformes de société civile telles que l'Alliance Voahary Gasy.

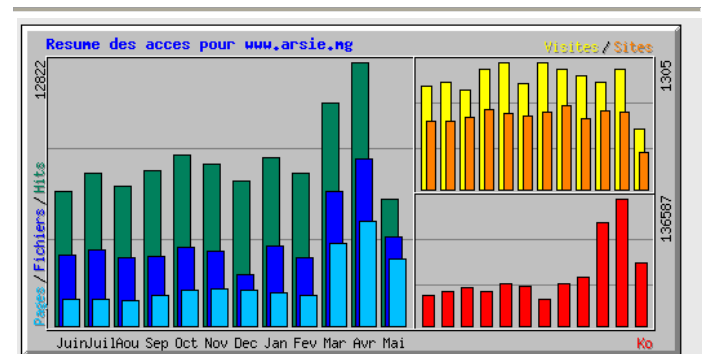
Actus des commissions

Commission communication

Statistiques d'accès à www.arsie.mg

Période du résumé: 12 derniers mois

Générés le 16-Mai-2013



Generated by [Webalizer Version 2.01](#)

Domaines/pays visiteurs (Top 20) - Liste complète				
Domaines/Pays		Pages	Hits	Bandes passantes
<input type="checkbox"/> Germany	de	2374	2374	25.09 Mo
<input type="checkbox"/> Commercial	com	383	441	12.38 Mo
<input type="checkbox"/> Network	net	341	369	11.77 Mo
<input type="checkbox"/> Ukraine	ua	259	259	772.44 Kt
<input type="checkbox"/> Inconnu	ip	230	388	9.55 Mo
<input type="checkbox"/> Russian Federation	ru	118	130	2.59 Mo
<input type="checkbox"/> Madagascar	mg	96	544	5.59 Mo
<input type="checkbox"/> India	in	48	224	2.21 Mo
<input type="checkbox"/> Turkey	tr	24	24	4.44 Mo
<input type="checkbox"/> Ireland	ie	12	12	126.95 Kt
<input type="checkbox"/> France	fr	11	46	222.59 Kt
<input type="checkbox"/> Biz domains	biz	8	8	0
<input type="checkbox"/> Non-Profit Organizations	org	6	17	77.10 Kt
<input type="checkbox"/> Lithuania	lt	3	3	21.75 Kt
<input type="checkbox"/> British Indian Ocean Territory	io	2	2	363.52 Kt
<input type="checkbox"/> European Union	eu	2	2	400.28 Kt
<input type="checkbox"/> Singapore	sg	2	2	400.28 Kt
<input type="checkbox"/> Info domains	info	1	1	10.58 Kt
<input type="checkbox"/> China	cn	1	1	22.06 Kt
<input type="checkbox"/> Hungary	hu	1	1	352.12 Kt
Autres		1	14	57.55 Kt

Generated by Awast

Notons le chamboulement dans le peloton de têtes des pays origines des visiteurs : Madagascar est relégué à la septième place

LES INFOS



Déclaration de RIO+20

La vision commune des Chefs d'Etat en 13

points

1. Nous, chefs d'Etat et de gouvernement et représentants de haut niveau, réunis à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012, avec la participation pleine et entière de la société civile, renouvelons notre engagement en faveur du développement durable et de la promotion d'un avenir durable sur les plans économique, social et environnemental, pour notre planète comme pour les générations actuelles et futures
2. L'élimination de la pauvreté est le plus grand défi auquel le monde doit faire face aujourd'hui et un préalable indispensable au développement durable. Ainsi sommes-nous déterminés à affranchir d'urgence l'homme de la faim et de la pauvreté.
3. Nous prenons de ce fait acte de la nécessité d'intégrer davantage les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable à tous les niveaux et reconnaissons les liens qui existent entre ces divers aspects, de façon à assurer un développement durable dans toutes ses dimensions.
4. Nous reconnaissons que l'élimination de la pauvreté, l'abandon des modes de consommation et de production non viables en faveur de modes durables, ainsi que la protection et la gestion des ressources naturelles sur lesquelles repose le développement économique et social sont à la fois les objectifs premiers et les préalables indis-

pensables du développement durable. Nous réaffirmons également que pour réaliser le développement durable il faut : encourager une croissance économique durable, équitable et sans exclusive; créer davantage de possibilités pour tous; réduire les inégalités; améliorer les conditions de vie de base; encourager un développement social équitable pour tous; et promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes qui contribue, entre autres, au développement économique, social et humain sans méconnaître la protection, la régénération, la reconstitution et la résistance des écosystèmes face aux défis existants et nouveaux.

5. Nous réaffirmons notre détermination à n'épargner aucun effort pour atteindre plus rapidement les objectifs de développement convenus au plan international, y compris pour atteindre d'ici à 2015 les objectifs du Millénaire pour le développement.

6. Nous reconnaissons que les peuples sont au centre du développement durable et en conséquence nous oeuvrons en faveur d'un monde juste et équitable pour tous et nous nous engageons à travailler ensemble en faveur d'une croissance économique durable qui profite à tous, du développement social, et de la protection de l'environnement dans l'intérêt de tous.

7. Nous réaffirmons que nous continuons d'être guidés par les buts et principes de la Charte des Nations Unies, en respectant pleinement le droit international et ses principes.

8. Nous réaffirmons également l'importance de la liberté, de la paix et de la sécurité, du respect de tous les droits de l'homme, y compris le droit au développement et le droit à un niveau de vie adéquat, notamment le droit à l'alimentation, l'état de droit, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ainsi que, plus généralement, notre engagement en faveur de sociétés justes et démocratiques aux fins du développement.

9. Nous réaffirmons l'importance de la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que d'autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et au droit international. Nous soulignons que tous les États sont tenus, conformément à la Charte des Nations Unies, de respecter, de défendre et de promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre, d'origine nationale ou sociale, de situation de fortune, de naissance, d'incapacité ou de toute autre situation.

10. Nous reconnaissons que la démocratie, la bonne gouvernance et l'état de droit, au niveau national et au niveau international, ainsi qu'un environnement favorable, sont des conditions *sine qua non* du développement durable, notamment d'une croissance économique durable et profitant à tous, du développement social, de la protection de l'environnement et de l'élimination de la faim et de la pauvreté. Nous réaffirmons que pour atteindre nos objectifs en matière de développement durable, nous devons nous donner, à tous les échelons, des institutions efficaces, transparentes, responsables et démocratiques.

11. Nous réaffirmons notre volonté de renforcer la coopération internationale face aux problèmes qui continuent d'entraver l'avènement d'un développement durable pour tous, en particulier dans les pays en développement. À

cet égard, nous réaffirmons la nécessité de parvenir à la stabilité économique et à une croissance économique durable et de promouvoir l'équité sociale et la protection de l'environnement

tout en renforçant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et en offrant les mêmes possibilités à tous ainsi que de protéger et d'assurer la survie et l'épanouissement de l'enfant pour lui permettre de réaliser pleinement son potentiel, notamment grâce à l'éducation.

12. Nous sommes déterminés à prendre d'urgence des mesures pour réaliser le développement durable. Nous réaffirmons par conséquent notre engagement en faveur du développement durable et, pour ce faire, à évaluer les progrès accomplis et les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des documents issus des grands sommets consacrés au développement durable, et à faire face aux défis existants et nouveaux. Nous nous déclarons déterminés à envisager le thème de la Conférence, à savoir l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, ainsi que le dispositif institutionnel du développement durable

13. Nous reconnaissons qu'il est indispensable, pour réaliser le développement durable, que les peuples aient la possibilité d'agir sur leur vie et leur avenir, de participer aux processus décisionnels et d'exprimer leurs préoccupations. Nous insistons sur le fait que le développement durable appelle d'urgence des mesures concrètes et ne pourra se réaliser qu'à la faveur d'une alliance générale des peuples, des pouvoirs publics, de la société civile et du secteur privé oeuvrant tous ensemble à concrétiser l'avenir que nous voulons pour les générations actuelles et futures.

Wait and see : au total 13 points ? souhaitons que le chiffre 13 apportera bonheur à l'Environnement.

Tiré du rapport de mission de la Délégation malgache lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable RIO+20

Intégration du Centre de Ressources Scientifiques pour l'Agriculture et l'Environnement CeRSAE au sein du FOFIFA

Le FOFIFA représenté par son Directeur Général et le Service de Coopération et d'Action Culturelle SCAC de l'Ambassade de France à Antananarivo représenté par la Conseillère adjointe ont procédé à la signature de l'accord de transfert du CeRSAE à l'Etat malgache le mardi 30 avril 2013.

Le CeRSAE créé en 2004 avec le soutien financier du Fonds de Solidarité Prioritaire-FORUM de la Recherche à Madagascar FSP FORMA assorti d'une contrepartie malgache Programme d'Investissements Publics PIP, appuyé par le projet PARRUR et dernièrement par le FSP MADES clos en 2012 rejoint son centre d'implantation FOFIFA comme prévu lors de sa création.

Le CeRSAE deviendra un appui scientifique de la Direction de Recherches au FOFIFA, un outil de renforcement aux actions de communications des résultats de recherches et un centre de formation spécifiquement aux veilles sur les appels d'offres, appels à projet.

Comptant sur la coopération franco-malgache, le CeRSAE espère la dotation en salles de lecture, de restauration et le renouvellement de parc informatique.

En bref, le CeRSAE conserve ses objectifs originels : décloisonner la recherche, promouvoir les résultats des recherches et diffuser les données et informations agricoles et environnementales.

Carte de changement de la couverture des forêts naturelles de Madagascar à sa deuxième mise à jour bientôt publiée

La déforestation forestière demeure toujours un problème crucial de l'environnement à Madagascar, d'où la nécessité de disposer d'un outil de suivi objectif tel que la carte de changement de la couverture forestière initiée en 2000 par Conservation International.

Une carte thématique techniquement réalisable à l'aide des images satellitaires démocratiquement de plus en plus accessibles, mise à jour cycliquement tous les 5 ans met en évidence aussi bien les progrès faits que la dégradation continue.

Période	Couverture en forêts naturelles en début de période (ha)	Perte en forêts (ha)	Taux annuel moyen de déforestation
1900-2000			0,83
2000-2005	9700000	200000	0,53
2005-2010	9500000	?	?

L'Office National pour l'Environnement ONE, leader technique avec le soutien financier de Conservation International Madagascar publiera incessamment les résultats de mise à jour entamée en janvier 2013 avec les données 2010 de Landsat 5.



Métadonnées

Situation des Métadonnées

De décembre 2012 à avril 2013, le nombre de métadonnées est passé de 31694 à 31759.

Institutions	Métadonnées en ligne	Métadonnées en attente de diffusion
ANAE	36	
MNP	487	
CFSIGE	108	
CIMAD	128	
CITE	140	
CNRE	11	
DESS FONCIER	13	
FOFIFA	475	
FTM	453	
INSTAT	15	
MBG	758	
MEFT	134	
MTM	190	
ONE	1949	
PACT	50	
SAHA	1662	
SAGE	297	
SIR AlaotraMangoro	1110	
SIR Menabe	337	
SIR Anosy		10
SIR Boeny	239	53
Observatoire Voarisoa	50	
WCS	511	61

WWF	623	
CIRAD	61	
ESSA AGRO	1063	
PBZT	5616	
MNP Diégo (DIANA)	67	1
MADADOC	12803	
CWR	275	
RBG Kew	99	
SNGF	210	
DBEV	75	
PGM-E/GIZ	22	
CeRSAE	632	
ISSEG	13	
CF PLAE	24	
ATLAS SUR LES LEMURIENS DE MADAGASCAR	1017	
Divers	6	
Totaux	31 759	125



Connaissez-vous ?

Le Muséum National d'Histoire Naturelle MNHN et Madagascar, une histoire de plus de 350 ans.

Le Jardin du Roi crée en 1635 est devenu le Muséum National d'Histoire Naturelle MNHN en 1793. Sa mission est de découvrir, comprendre, mettre en évidence et aider à préserver la diversité naturelle et culturelle de la Terre. En 1658, Etienne Flacourt lors de la publication de l'Histoire de la Grande Ile Madagascar assortie de dépôts de spécimens à l'Herbier de Muséum a inauguré le début des liens entre le futur MNHN et Madagascar.

Depuis, toute la diversité malgache remarquable par son endémicité et par sa primeur découverte a été décrite par des différents explorateurs scientifiques et a enrichi les collections et la banque de connaissances du Muséum:

- plantes ,insectes, oiseaux,lémuriens par Philibert Commerson ;
- mammifères,reptiles,crustacés,minéraux par Alfred Grandidier ;
- cristaux de tourmaline ,or, uranium, gemmes par Alfred Lacroix ;
- carte de la végétation par Henri Humbert ;
- mollusques terrestres, batraciens, parasitologie des caméléons,cônes porcelaines par Edouard-Raoul Brygoo ;
- études des constitutants chimiques des plantes médicinales malgaches par Albert Resplandy ;
- etc...

La coopération entre le MNHN et Madagascar s'est poursuivie à travers les projets menés avec les acteurs malgaches dont entre autres:

- plantes vasculaires de Madagascar avec Missouri Botanical Garden ;

- conservation du grand hapalémur (Bamboo lemur) avec Madagascar National Parks ;
- gestion durable de la Station forestière à usage multiple d'Antrema (Katsepy) ;
- formations régulières de master et de doctorat des étudiants malgaches avec le Ministère de l'Enseignement supérieur ;etc...

Coordonnée utile : Muséum National d'Histoire Naturelle 57,rue Cuvier,75 005 Paris-France

Tél :+0033 1 40 79 30 00 ; <http://www.mnhn.fr>

Résumé inspiré de la brochure *Le Muséum à Madagascar* édité en 2012.



Les www de Fehy

<http://www.vahatra.mg/malagasynature.html>

Malagasy Nature est une magazine publiée par l'Association Vahatra concernant les aspects de l'histoire naturelle de Madagascar et les îles voisines (Comores, Mascareignes, et Seychelles). A lire pour savoir où nous sommes

<http://www.humanima.com/decouverte/fr/article/madagascar>

Madagascar, surnommée l'île rouge, est la quatrième plus grande île du monde, un milieu unique avec une endémicité de 80%de faune animale, le paradis des lémuriens lointains cousins des singes d'Afrique sans oublier les espèces végétales fascinantes telles que les baobabs etc...

<http://www.banquemondiale.org/.../in-madagascar-natural-resource-management>

Dans le dernier rapport de la Banque Mondiale sur l'Environnement à Madagascar daté du 1 mai 2013, à lire l'article intitulé : 'A Madagascar, la gestion des ressources naturelles est une affaire communautaire'.

Notre Charte

Suite rappel des concepts et valeurs contenus dans notre charte : principe 3

Actions des parties en faveur de l'accès, du transfert, de l'échange, de la mise en commun et de l'usage de l'information environnementale

De manière à garantir et à faciliter aussi bien que possible l'accès, le transfert, l'échange, la mise en commun et l'usage des informations environnementales qu'elles détiennent ou sont susceptibles de détenir à l'avenir, chaque partie à la présente Charte prendra les mesures suivantes:

- a) Adoption et publication de la politique qu'il applique ou appliquera en la matière, y compris et spécialement dans sa partie réglementaire.
- b) Mise en place d'une forme d'administration de ses informations environnementales proprement dites qui permettra de se conformer aux lois et réglementations existantes et à la politique d'accès à l'information qu'elle met en œuvre.

(à suivre)

ARSIE: rue Dama Ntsoha RJB - BP 323 Ambanidia-Antananarivo 101

Madagascar-Tél.:034 19 226 48–courriel:arsie@moov.mg

Url:<http://www.arsie.mg>

Rédaction:Com.Communication-Bur.Exécutif-Bur.Permanent